### COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

#### **DELIBERATION**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL**

# SEANCE DU VINGT ET UN FEVRIER DEUX MIL VINGT

L'AN DEUX MIL VINGT Le 21 FEVRIER

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé: Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Ginette GARNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, Mme Renée TORRES, Mme Chantal VARAGNAT, Mme Sylvie JERDON et Messieurs Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Éric PRADAT, Mario SCARNA, M. Michel LAGIER, M. Éric BESSENAY, M. Jean-Luc DUVILLARD, M. Jacques MEILHON, M. Jean-Claude CORBIN

### Pouvoirs:

M. Patrick BOUVET donne pouvoir à Mme Anne-Virginie POUSSE Mme Sophie MONTAGNIER donne pouvoir à M. Mario SCARNA Mme Laurence MEUNIER donne pouvoir à M. Pierre GRATALOUP Mme Stéfania FLORY donne pouvoir à M. Jean-Claude CORBIN

M. Bernard GUY ne participe pas au vote

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 28 NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 24 NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 4

CONVOCATION EN DATE : 14 février 2020 DATE D'AFFICHAGE : 28 février 2020

------

# **OBJET**: concours aux associations

-----N°2020/012

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et de l'article 1 er du décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001, une convention s'impose pour tout financement public aux Associations dont le montant est supérieur à 23 000 euros.

Ce seuil est apprécié toutes aides publiques confondues et en intégrant les facilités accordées à titre gratuit par les collectivités publiques.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'ensemble des sommes consacrées aux concours des associations.

Subvention Monuments aux Morts - Commune de Vaugneray 175.00 € Compte 657341

Subvention au CCAS: 12 000,00 € Compte 657362

Subventions aux associations 49 647.00 € Compte 6574

Nom de l'organisme bénéficiaire	Subvention 2020	Avantages en nature 2019
A.E.P	500.00€	
ААРРМА	50.00 €	
AG Karaté	1 000.00 €	3 988.82€
Amicale des anciens combattants	500.00 €	
Amicale du personnel	5 600.00 €	
Amis de la tour ronde	150.00 €	19.32 €
Amis don du sang	350.00 €	16.51€
Amis du Carillon et de l'orgue	500.00 €	5.42€
Amis du patrimoine	450.00 €	7.60 €
ASG Basket	4 600.00 €	8 602.10€
ASG foot	3 600.00 €	48 136.59€
ASG judo	2 000.00 €	2 939.71€
ASG Natation	- €	5.42€
ASG tennis	2 500.00 €	15 226.43€
ASG tennis de table	1 400.00 €	3 134.07€
ASG Volley	500.00 €	2 851.28€
Ass Bibliothèque "Lectures et Loisirs"	950.00 €	1.81€
association des familles de Francheville	500.00 €	
Association Musicale	5 000.00 €	3 654.89 €
boxing club	500 €	1 282.12€
CASROL	200.00€	37.39€
Classes	2 500.00 €	136.36€
Comité de jumelage	2 000 €	1.22€
Comité des fêtes	- €	10.55 €
Ensemble vocal blue note	150 €	74.13€
Les potagers de Grezieu	- €	153.64€

Le lierre	- €	1 004.76€
OCCE élémentaire	9 227.00 €	
OCCE maternelle	2 820.00 €	
PEEP	100.00 €	7.12€
Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais	- €	2.13€
Sembe	- €	1 627.09€
Sou des écoles	1 000.00 €	2 622.82€
Détente et création	- €	87.26€
AGG Gymnastique	- €	3 703.90€
Chasse	- €	6.32€
Ecole chinoise des énergies	- €	3 098.97€
Galathée plongée	500.00 €	2.71€
Yoga association des familles	- €	1 424.58€
IGREC	500.00 €	3 955.99€
AIKIDO 69 GREZIEU	- €	1 139.66€
Les paniers du Vallons	- €	131.04€
Chorale la Pastorale	- €	33.14€
TOTAL	49 647.00 €	109 132.87€

# LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

27 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

• VOTE les subventions telles que détaillées ci-dessus.

FAIT LES: JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, Maire GEREZIEU-LA-VARENNE